

COMPÉTENCES TRAVAILLÉES AU CYCLE 4

I. Réaliser des projets musicaux d'interprétation ou de création

- Définir les caractéristiques musicales d'un projet, puis en assurer la mise en œuvre en mobilisant les ressources adaptées.
- Définir les caractéristiques expressives d'un projet, puis en assurer la mise en œuvre.
- Réaliser des projets musicaux dans un cadre collectif (classe) en petit groupe ou individuellement.
- Tenir sa partie dans un contexte polyphonique.

II. Écouter, comparer, construire une culture musicale commun

- Analyser des œuvres musicales en utilisant un vocabulaire précis.
- Situer et comparer des musiques de styles proches ou éloignés dans l'espace et/ou dans le temps pour construire des repères techniques et culturels.
- Identifier par comparaison les différences et ressemblances dans l'interprétation d'une œuvre donnée.
- Mettre en lien des caractéristiques musicales et des marqueurs esthétiques avec des contextes historiques, sociologiques, techniques et culturels.
- Mobiliser des repères permettant d'identifier les principaux styles musicaux.
- Associer des références relevant d'autres domaines artistiques aux œuvres musicales étudiées.
- Percevoir et décrire les qualités artistiques et techniques d'un enregistrement.
- Manipuler plusieurs formes de représentation graphique de la musique à l'aide d'outils numériques.
- Mobiliser sa mémoire sur des objets musicaux longs et complexes.

III. Explorer, imaginer, créer et produire

Dans le domaine de la production :

- Réutiliser certaines caractéristiques (style, technique, etc.) d'une œuvre connue pour nourrir son travail.
- Concevoir, réaliser, arranger, pasticher une courte pièce préexistante, notamment à l'aide d'outils numériques.
- Identifier les leviers permettant d'améliorer et/ou modifier le travail de création entrepris.
- Mobiliser à bon escient un système de codage pour organiser une création.
- S'autoévaluer à chaque étape du travail.

Dans le domaine de la perception :

- Réinvestir ses expériences personnelles de la création musicale pour écouter, comprendre et commenter celles des autres.
- Identifier, rechercher et mobiliser à bon escient les ressources documentaires (écrites, enregistrées notamment) nécessaires à la réalisation d'un projet.
- Concevoir une succession (« playlist ») d'œuvres musicales répondant à des objectifs artistiques.
- S'autoévaluer à chaque étape du travail

IV. Échanger, partager, argumenter et débattre

Dans le domaine de la production :

- Développer une critique constructive sur une production collective.
- Porter un regard critique sur sa production individuelle.
- Contribuer à l'élaboration collective de choix d'interprétation ou de création.
- Transférer sur un projet musical en cours ou à venir les conclusions d'un débat antérieur sur une œuvre ou une esthétique.

Dans le domaine de la perception :

- Argumenter une critique adossée à une analyse objective
- Distinguer les postures de créateur, d'interprète et d'auditeur.
- Respecter les sources et les droits d'auteur et l'utilisation de sons libres de droit
- Problématiser l'écoute d'une ou plusieurs œuvres.
- Distinguer appréciation subjective et description objective.
- Respecter la sensibilité de chacun.
- S'enrichir de la diversité des goûts personnels et des esthétiques.